

Assemblée Générale du 25 mai 2019  
Halle Tropisme à Montpellier (34)

1/4

Je soussigné·e,

NOM : CASCALES Prénom : Laurent

(si personne morale) représentant·e : CTP Architecte

Demeurant (ou siège social) : 15 rue MOLIERE,

Code postal : 34290 Ville : servian

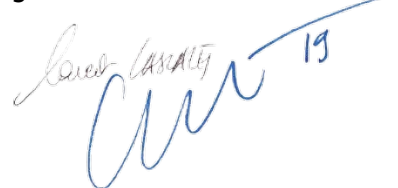
Sociétaire de la SCIC SA ENERCOOP LANGUEDOC-ROUSSILLON, appartenant à la catégorie :

- « Porteurs »
- « Salarié·e.s »
- « Consommateur·rice·s »
- « Personnes soutiens »
- « Producteur·rice·s »
- « Partenaires commerciaux »
- « Partenaires non commerciaux »
- « Collectivités territoriales partenaires et leurs Groupements »
- « Partenaires publics et semi-publics »
- « Entreprises locales de distribution »
- « Organismes d'appui financier »

déclare être candidat.e aux élections du Conseil d'administration de la SCIC SA ENERCOOP  
LANGUEDOC-ROUSSILLON qui auront lieu lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019.

Fait à .....servian, le 29/04/2019.....

Signature du·e la candidat·e



Nous vous prions de bien vouloir remplir la déclaration de non condamnation ci-après ainsi que de nous fournir une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance en original de moins de 3 mois. Pour les étrangers, une carte de séjour en cours de validité. Pour les personnes morales, un extrait d'immatriculation au RCS en original de moins de 3 mois et si non immatriculé au RCS, une déclaration d'existence.

Assemblée Générale du 25 mai 2019  
Halle Tropisme à Montpellier (34)

2/4

## DECLARATION DE NON CONDAMNATION

Je soussigné·e,

NOM : CASCALES ..... Prénom : Laurent .....

(si personne morale) représentant.e : CTP Architecte .....

Demeurant (ou siège social) : 15 rue MOLIERE .....

Code postal : 34290 ..... Ville : servian .....

Né·e le 13/05/1967 ..... à Marseille .....

Fils /-Fille de (\*) Marcel CASACLES .....

(nom d'usage du père et prénom(s))

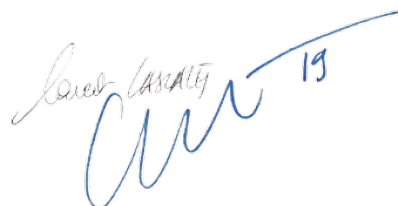
et de Louise SOPINE .....

(nom de naissance de la mère et prénom(s))

déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à ..... servian, le 29/04/2019 .....

Signature du·e la candidat·e



(\*) Rayer la mention inutile

### Rappel

Ordonnance N° 58-1352 du 27 décembre 1958, réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce (Journal Officiel du 29 décembre 1958).

**Article 2 :** Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, EST PUNI D'UNE AMENDE DE 4500 Euros ET D'UN EMPRISONNEMENT DE DIX JOURS à SIX MOIS ou de l'une de ces deux peines seulement



Assemblée Générale du 25 mai 2019  
Halle Tropisme à Montpellier (34)

3/4

## **DECLARATION D'INTERET**

Le ou la candidat-e s'engage sur l'authenticité des informations fournies et accepte que sa candidature soit soumise à vote des sociétaires. Attention : toutes les informations que vous renseignez seront publiées en accompagnement de votre candidature et portées à la connaissance de tous les sociétaires.

1 / Quelles sont vos motivations qui vous conduisent à postuler au Conseil d'Administration d'Enercoop Languedoc-Roussillon ?

L'idée de postuler est apparue avec cet appel à candidature. Notre premier engagement à été de choisir Enercoop comme fournisseur d'électricité pour des raisons sociales et environnementales.

Nous vous avons croisé au cours des marches pour le climat à Montpellier et l'envie de contribuer pour le développement d'Enercoop couvait depuis déjà un certain temps.

Suite à formation HQE en 2004 (Haute Qualité Environnementale) qui m'a fait découvrir l'existence de l'ADEME, Thierry Salomon et les Négawatts, mes préoccupations environnementales ont grandi en parallèle de mon activité professionnelle.

Souhaitant m'engager pour une cause commune respectant l'humain, le climat et la biodiversité, la SCIC au service de l'énergie (production, distribution) me paraît être adéquate avec mes valeurs de développement durable.

L'idée de postuler au Conseil administration d'Enercoop me permettra de mieux comprendre, les enjeux, difficultés et réussites de cette mission de production énergétique.

2 / Que pouvez-vous apporter à Enercoop Languedoc-Roussillon et à son Conseil d'Administration ?

De par mon métier de maître d'œuvre et sans prétention, je pense avoir une faculté d'analyse multicritère, en intégrant les éléments techniques, les enjeux environnementaux ou l'aspect juridique des situations.

Après une phase de découverte du fonctionnement de Enercoop, ma participation pourrait apporter un avis collaboratif afin d'agir sur les orientations de la coopérative et œuvrer dans cette démarche de transition énergétique.



Assemblée Générale du 25 mai 2019  
Halle Tropisme à Montpellier (34)

4/4

3 / Quels sont selon vous les enjeux pour Enercoop Languedoc-Roussillon dans les années à venir ? Quelle est votre vision du projet ?

Parmi les enjeux du futur, l'énergie est incontournable. Proche du scénario des Négawatts et de la trilogie (Sobriété - Efficacité - Renouvelable), je crois que la production locale d'énergie est un premier facteur d'efficacité (réduction des déperditions) indépendamment des progrès techniques.

L'exposition d'ensoleillement de notre région est un atout à développer et la requalification de certaines surfaces semble une opportunité à saisir pour implanter du PV sans impacter l'environnement.

La transition énergétique doit respecter les enjeux environnementaux et son développement à l'échelle locale, ce qui représente une bonne réponse. Une solution locale qui peut servir de modèle adaptable à chaque situation géographique. L'exemple des uns au service des autres avec un échange d'expérience pour enrichir l'ensemble.

Les solutions de production d'énergie renouvelable sont multiples et la constitution de stockage et de réserve énergétique est sans aucun doute l'avenir du renouvelable.

4 / Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêt(e) à consacrer à Enercoop Languedoc-Roussillon ?

Architecte de profession, installé en libéral, ma disponibilité peut être irrégulière en fonction de mon activité.

Toutefois, je distingue deux formes de disponibilité.

Une disponibilité de présence pour des actions communes et une disponibilité de "bureau" plus facilement gérable.

De fait, il est difficile de quantifier mensuellement une disponibilité qui peut être variable.

Fait à .....servian, le 29/04/2019.....

Signature du/e la candidat/e

